

----- Message transmis -----

**De :** richard coulome <[richardcofr@yahoo.fr](mailto:richardcofr@yahoo.fr)>

**À :** prefet des Landes Secrétariat <[pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)>

**Envoyé :** vendredi 20 décembre 2024 à 21:53:09 UTC+1

**Objet :** urgent demande d'audience auprès de Madame la Préfète suite à mon appel cet après-midi Sylvie Brossard

Bonjour,

je reviens vers vous suite à mon appel téléphonique de cet après-midi auprès du secrétariat du directeur de Cabinet de Madame la Préfète. Sur ses conseils je vous rédige aussitôt ce mail pour solliciter une demande d'audience urgente auprès de Madame la Préfète.

La politique, les maires, j'en ai l'expérience, j'ai travaillé en direct avec deux maires et deux ministres. Mais ce qui se passe aujourd'hui à la mairie d'Hossegor dépasse tout entendement, me choque et m'inquiète.

Avec son post facebook incendiaire en décembre 2018, Xavier Gaudio avait selon les propres termes du Procureur Rodolphe Jarry « mis une cible sur mon domicile ». Aujourd'hui, Christophe Vignaud récidive lourdement et multiplie les menaces à mon encontre. A quel moment cela s'arrête ? Comment cela va-t-il finir ?

Est-ce le rôle d'un maire de harceler une administrée ? De spolier son bien ? De chercher à la ruiner ?

C'est la raison pour laquelle je souhaite obtenir une audience d'urgence auprès de Madame La Préfète.

Je m'appelle Sylvie BROSSARD, je suis propriétaire d'une maison à Soorts Hossegor depuis 25 ans, au 483 boulevard de la dune. Je suis mariée, j'ai trois enfants.

Je suis victime de harcèlement moral, d'acharnement, de menaces directes, d'obstruction, de mesures de rétorsion, d'humiliation de la part du maire qui me fait payer mon engagement auprès de la SEPANSO Landes et qui veut récupérer à vil prix ma maison sur le front de mer par spoliation.

Le maire alimente constamment un climat d'hostilité, de menaces et d'agressivité envers moi. En privé, il affirme : « je l'ai bien baisé, Brossard, elle a tout perdu. »

Ce comportement inacceptable et choquant institue un état de non-droit qui dégénère et que la Préfecture ne peut cautionner. J'ai peur.

Ces comportements inacceptables me choquent d'autant plus au regard de mon parcours et mes valeurs : j'ai été l'attachée de presse de Michel Chauty, maire de Nantes en 1985 et 1986, avant d'être l'attachée de presse du ministre des transports Jacques Douffiagues, également maire d'Orléans, et du ministre de l'industrie Alain Madelin (première cohabitation) en 1987 et 1988. Mon père Roland Brossard m'a élevée dans les valeurs de la République : engagé volontaire en 1940 (6ème Rég. Tirailleurs Marocains puis 1er RCP), il a participé aux très dures campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie et d'Alsace, avant de devenir officier de gendarmerie en Indochine, puis d'assurer la sécurité du Général De Gaulle durant trois ans.

Je vous apporte dans ce mail quelques premiers éléments vous permettant d'apprécier la gravité et l'urgence de la situation que je vis à Hossegor et qui ne fait qu'empirer. Tout ce qui est décrit ici est parfaitement documenté.

La mairie a pris un emplacement réservé frauduleux sur ma parcelle en 2015, sur des motivations purement personnelles et surtout pas d'intérêt général, et sans que jamais aucun projet d'aménagement public n'ait été envisagé. Le maire actuel espère racheter à vil prix cette parcelle pour un projet immobilier secret, c'est ce qu'il dit à tous ses interlocuteurs.

L'objectif est de punir une citoyenne qui a eu le tort de s'engager pour la cause environnementale.

En effet, j'ai une sensibilité importante pour l'environnement. Très respectueuse des lois, j'ai été durant trois ans la porte-parole de la Sepanso Landes. Est-ce que cela justifie une mise au pilori ? Est-ce que cela justifie de mettre une cible sur ma tête ? De me poursuivre par la haine ?

- L'acharnement du maire et l'obstruction systématique à la rénovation :

Ma maison a été victime d'un incendie volontaire en avril 2012. Au lieu d'encouragements et d'empathie de la part de la mairie, nous avons eu droit 10 jours après l'incendie à des menaces du directeur des services techniques Christophe Araspin : « on en a marre de vous, on en a marre de votre taudis ( main courante) ». Depuis le démarrage de nos travaux de rénovation en mai 2022 ( PC accordé en juin 2018 et prorogation d'un an ), le maire s'acharne à nouveau sur nous et nous prend constamment en tenailles : il menace tous les entrepreneurs et artisans qui s'approchent de notre chantier de représailles en affirmant que nous n'avons pas de permis valide, puis il s'appuie sur la réalité d'un PC valide pour prendre un arrêté interruptif de travaux de démolition. De façon très malicieuse, il détourne cet AIT de son objet conservatoire, en l'utilisant non pas pour stopper les dits travaux de démolition partielle qu'il surveille tous les jours, mais en le signant trois mois plus tard, au moment critique où nous nous sommes lourdement engagés avec l'ensemble des artisans pour poursuivre la rénovation.

Une mesure conservatoire de l'urbanisme peut-elle être utilisée comme mesure de rétorsion, véritable bombe à retardement pour piéger des propriétaires de bonne foi ?

L'acharnement du maire est à son comble alors qu'il nous met aussitôt en demeure de démolir notre construction en cours qui est parfaitement conforme au PC... ! Nous avons reçu 4 huissiers en trois mois. Ainsi, l'épuisement financier sera à son comble, et le désespoir aussi, au mépris total de l'intérêt public. A quelques mètres de chez nous, le maire refuse d'engager la démolition d'un immeuble dangereux et construit totalement illégalement...

- Des menaces permanentes :

lors de la réunion publique du 15 octobre 2024, le maire m'a menacé personnellement en pleine réunion : « J'ai un dossier « comme cela » sur vous. On vous attaquera jusqu'au bout et on tiendra tête. »

Est-ce le rôle du maire d'afficher une telle vindicte, de promettre d'attaquer... JUSQU'AU BOUT ?

Mais quelle sera la prochaine étape : une attaque contre mon intégrité physique, contre mes enfants ?

Le lendemain de cette réunion, Christophe Vignaud tenait les propos suivants sur moi auprès d'une association, la SPSH :

« je l'ai baisé, elle est acculée, elle a tout perdu, je vais récupérer la parcelle pour rien ».

Cette volonté de nous spolier est constante, organisée et systématisée. Ma motivation n'a jamais été autre que de vivre paisiblement à Hossegor, J'avais même sollicité un rendez-vous dès l'élection de Christophe Vignaud pour lui parler de notre rénovation... Que cache cet acharnement à nous détruire ?

Comme le démontrent des deux derniers conseils municipaux, nous ne sommes pas les seuls à subir cette relation toxique développée par le maire :

le service urbanisme en est la première victime : trois personnes ont été recrutées, ce qui a porté le service à 5 personnes. Ces 5 personnes sont en arrêt maladie depuis plus de 4 mois, et il semble que personne ne va revenir. Devant l'urgence, le service urbanisme a été totalement externalisé vers un opérateur privé (est-ce légal ?) qui facture 7.000 € / mois. Pour récupérer la main-mise totale et exclusive sur le service urbanisme, lequel accumule les contentieux lourds, le maire a retiré toutes ses délégations à sa première adjointe en charge de ce dossier. Celle-ci, Maelle Duboscq-Paysan, a lu une lettre ouverte au maire lors du dernier conseil municipal du 16 décembre 2024, en rapportant les propos du maire sur elle : « il faut lui couper la tête ! Elle est un problème ! Le 16, je la dégage ! »

Des faux en écritures publiques :

nous avons été victime d'un faux en écritures publiques de la part d'un agent de police assermenté de l'urbanisme, faux destiné à couvrir l'abandon de chantier d'un entrepreneur qui nous réclamait une enveloppe de cash. Ce n'est pas le premier faux en écriture de la part de la mairie : le dernier conseil municipal a révélé qu'un ordre de mission frauduleux a été rédigé à posteriori pour couvrir un déplacement personnel de Christophe Araspin en véhicule société à 300 km d'Hossegor – voiture accidentée - (concert à Toulouse).

L'accumulation de négligences fautives :

j'ai été victime d'un accident le 14 août 2021 qui a beaucoup fait rire le maire : j'avais été violemment heurtée en tant que piétonne sur le trottoir par une voiture qui cherchait à se garer contre mon portail (le stationnement sauvage devant chez nous est toléré avec la plus grande bienveillance par la PM) puis admise par les pompiers à l'hôpital de Dax ( fracture cervicale), et je suis toujours en arrêt de travail. La commune a

pourtant violé délibérément ses obligations de sécurité et de prudence, avec une mise en danger de la vie d'autrui : le maire était parfaitement averti des risques d'accident.

Ceci est un résumé très rapide de comportements qui n'ont rien à voir avec l'état de droit. Le maire confond municipalité et start-up, sens de l'intérêt général et management sexiste et toxique, les menaces et le dialogue, la loi et les mesures de rétorsion envers certaines cibles précises.

De part mon statut de bénévole sensibilisée à l'environnement via la SEPANSO, de femme ( le maire développe une relation dont on rapporte fréquemment des gestes et des propos inappropriés avec les femmes) et de propriétaire d'une maison qui attise la convoitise du maire, je suis pour Christophe Vignaud une cible privilégiée, il s'agit bien de m'abattre, de m'humilier, de me faire déguerpir et de me ruiner financièrement. Selon les mots du maire, bien que je sois propriétaire depuis 25 ans à Hossegor, « vous n'êtes pas d'ici ! » (réunion publique du 15 octobre 2024) ! Il a gravement attenté à ma réputation, en me faisant passer pour fraudeuse et nuisible, comme une proie à abattre sans pitié : « on vous attaquera jusqu'au bout ». Le crédo de Christophe Vignaud est : « je suis le maire, je fais ce que je veux »  
Cela ne va qu'en s'accroissant et la situation est très grave. Cela devient totalement insupportable à vivre.

Il importe donc que je puisse exposer la situation de vive voix à Madame la Préfète, qu'elle puisse examiner notre dossier avec bienveillance sans doute nous prodiguer des conseils et éventuellement intervenir. Je n'ai pas l'intention de laisser cette situation perdurer, il est évident que si la presse nationale trouvait quelque motivation à médiatiser notre dossier, la Préfecture serait forcément sollicitée pour y réagir.

Il faut intervenir très rapidement avant qu'il ne se passe quelque chose de grave et qu'il soit trop tard. Dans l'attente impatiente d'un retour de votre part, avec mes salutations respectueuses

Sylvie Brossard  
17 rue du Lt Cl Driant  
92500 Rueil Malmaison  
et 483 bvd de la Dune Soorts Hossegor  
0685403182